



DÉMOCRATIE LOCALE *Les démarches participatives fleurissent en Suisse romande. Au Vallon, à Lausanne, habitants et usagers suivent de très près le développement de leur quartier.*

Quand les habitants reprennent la main

MARIO TOGNI

Cela va sans dire, Pascal Paté n'est pas un inconnu au Vallon. Alors qu'il nous guide à travers les ruelles de ce quartier de Lausanne, les bonjours fusent. «Salut le Belge!» lance un usager de la Terrasse, lieu d'accueil de personnes toxicodépendantes récemment inauguré. «J'ai passé du temps sur ce chantier participatif réalisé par ses futurs bénéficiaires. Forcément, cela crée des liens», raconte l'architecte, vice-président de l'Association de quartier du Vallon.

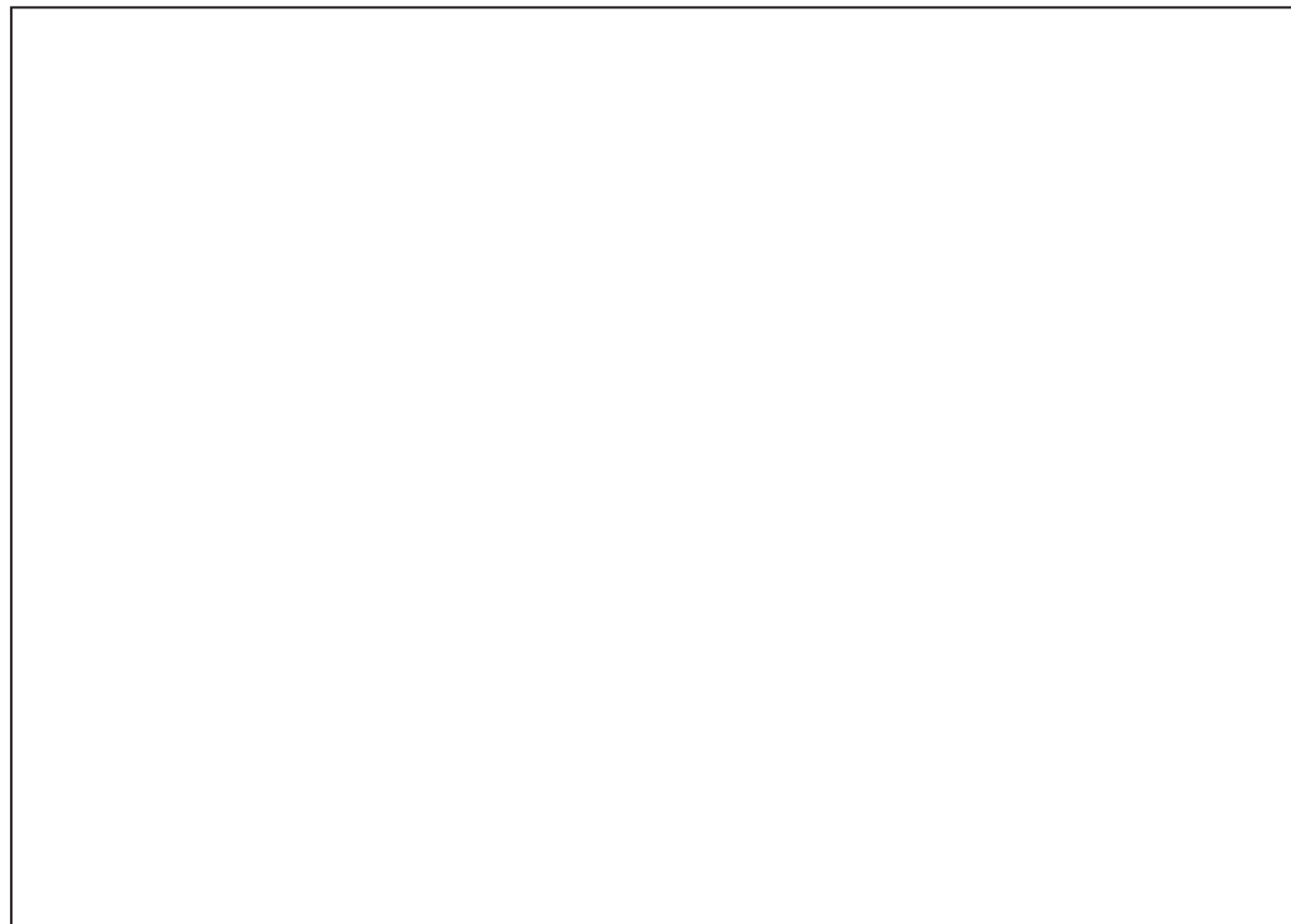
Ici, l'implication des habitants n'est pas un vain mot. La culture populaire de cet ancien secteur industriel et les luttes urbaines passées – contre le projet de pénétrante routière dans les années 1980 ou pour la sauvegarde des anciens magasins de la Ville – ont contribué à forger cet «esprit de quartier». Pascal Paté, lui, n'habite plus au Vallon, mais «son cœur y est en partie resté».

Eviter d'être récupéré

Son engagement aussi, puisqu'il œuvre avec le comité de l'association au suivi de la démarche participative lancée en 2010 par la Ville de Lausanne. Il y a quatre ans, les autorités ont entamé un large processus de concertation en vue de revaloriser le site de l'ancienne Usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM), fermée en 2006.

L'intégration des habitants et des usagers du Vallon dans la réflexion a commencé très en amont, avec la mise sur pied d'ateliers participatifs pour faire un diagnostic des besoins, explique Yves Bonard, du service d'urbanisme, qui a pris ce chantier en cours de route: «La Ville a dit aux habitants: 'révez votre quartier idéal!'»

A l'issue de plusieurs rencontres – entre habitants, artisans, commerçants, représen-



Vue de la place du Vallon, à Lausanne. Le site de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères (en arrière-plan) accueillera un nouveau quartier, qui fait l'objet d'un processus de participation citoyenne. JEAN-BERNARD SIEBER / ARC

tants des institutions sociales (Armée du salut, la Marmotte, le Passage) et culturelles (Théâtre 2.21, Pulloff) –, une liste de quarante-cinq objectifs a été adoptée par consensus. Sur le futur quartier, mais aussi sur l'amélioration du tissu existant, en termes de mobilité, de mixité ou de préservation du patrimoine.

S'est ensuivi, en 2012, le lancement d'un mandat d'études parallèles auprès de quatre bureaux d'architectes pour donner corps au projet. La synthèse de ces travaux pré-

voit la création d'environ cent cinquante logements, de dépôts culturels, le relogement de la résidence de l'Armée du salut, ou encore une liaison mécanique en direction du CHUV. Le programme mise sur l'habitat bon marché et les coopératives afin de ne pas perdre le caractère populaire du Vallon.

Pour préserver l'âme de la participation citoyenne, un groupe de suivi a été constitué, qui se réunit toutes les six semaines. Début 2014, l'association de quartier a aussi été

créée pour rappeler les autorités à leurs engagements. «C'est un garde-fou. Nous voulons éviter que la démarche participative ne soit récupérée, faussée», souligne Pascal Paté.

L'expertise des habitants

La lenteur du processus est son principal défaut. Mais des objectifs sont néanmoins réalisés. Mi-décembre, la Ville annonçait par exemple sa volonté de fermer au trafic une partie de la place du Nord et de créer une zone piétonne. Autre projet attendu, la restauration d'un

bas-relief des anciens magasins devrait bientôt se réaliser grâce à des bénévoles et avec le concours d'experts du patrimoine.

Le nouveau quartier, lui, est en revanche confronté à un problème de financement. «Nous n'arrivons pas à équilibrer le plan financier pour l'instant», relève Yves Bonard. C'est que le site cumule les contraintes, synonymes de surcoûts. Les terrains de l'ex-UIOM doivent notamment être dépollués, et la topographie est particulièrement sinieuse.

Le renchérissement des logements permettrait d'équilibrer le budget. Mais personne ne le souhaite ici. «C'est incompatible avec l'objectif de préserver le quartier de la gentrification (embourgeoisement, ndr)», reconnaît Yves Bonard. La Ville étudie d'autres pistes et envisage une révision du programme initial, quitte à renoncer à certaines activités.

Concilier les attentes de la population, la qualité des constructions et les barrières financières n'est pas chose aisée. Mais pas de quoi décourager Pascal Paté: «Les limites, on est là pour les repousser!» En revanche, la participation représente un investissement personnel parfois difficile à assumer. «C'est un boulot presque semi-professionnel», insiste l'architecte.

Du côté de la Ville aussi, l'effort n'est pas anodin. Mais le jeu en vaut la chandelle, estime Olivier Français, municipal chargé des Travaux: «Sans l'avis de la population, on ne fait rien. C'est un long et lourd engagement pour tout le monde, il ne faut pas s'épuiser. Mais cela permet aussi d'éviter des conflits par la suite.»

La concertation, un passage obligé dans l'urbanisme du XXI^e siècle? Yves Bonard en est convaincu. «Il y a de plus en plus de résistance face aux grands projets urbains. Ces énergies, il faut les intégrer. Les habitants et les usagers ont une expertise sur leur lieu de vie, à nous de la reconnaître et de la mettre en avant.» I

 Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme soutient cette nouvelle rubrique.

«On ne peut plus se passer de la participation»

Professeur à l'Institut de géographie et durabilité de l'université de Lausanne, Antonio Da Cunha travaille notamment sur les politiques urbaines.

Quand les démarches participatives sont-elles apparues dans les villes?

Antonio Da Cunha: Dès la fin des années 1960, mais elles se sont intensifiées et renouvelées depuis un peu plus d'une vingtaine d'années. En Suisse, depuis les années 1970, la loi impose au minimum que la population soit informée. Ces dynamiques se sont renforcées avec les engagements en faveur du développement durable et l'émergence des «agenda 21» dans les années 1990.

Participation, de quoi parle-t-on?

Il s'agit de comprendre les attentes des gens par rapport à la manière dont nous organisons nos espaces de vie. Les habitants doivent être informés, puis consultés et associés à la réflexion mais aussi à la décision sur les changements urbains. Après une phase de concertation, les mécanismes habituels de démocratie représentative reprennent généralement le pas. Ce n'est pas toujours simple. Pour chaque projet, on se de-

mande encore quelle est l'échelle et le bon moment pour lancer une démarche participative.

Au final, cela fonctionne-t-il?

Pour certains, la participation est la promesse d'une démocratie locale, d'un réel partage du pouvoir. Pour d'autres, elle est un outil d'instrumentalisation par les acteurs dominants (politiques, promoteurs, etc.). Ces visions, enchantée ou très critique, dialoguent peu. Ma conviction est que la participation dégage toujours des savoirs utiles. C'est un processus d'apprentissage collectif, dont on ne peut plus se passer. Les points de vue de l'expert ou du politique ne suffisent pas à produire de la qualité urbanistique.

Il y a aussi des échecs...

L'exercice ne servirait à rien s'il ne permettait qu'à rassembler les convaincus. Mais la participation a ses propres limites. La volonté même de discuter autour d'un projet n'existe

pas toujours. Par principe, des groupes d'habitants refusent parfois tout changement près de chez eux. Il y a des conflits de valeurs ou d'intérêt qu'il est difficile de dénouer. L'instrumentalisation n'est pas toujours là où on le pense... On ne peut alors pas éviter les oppositions. Et les élus doivent assumer le débat public au-delà des intérêts sectoriels et/ou privés.

Comment réussir un processus participatif?

Il n'y pas de recette miracle. Les décisions relatives à l'urbanisme participatif dépassent la seule raison technique. Elles sont politiques. Qui est légitime pour participer? Où démarre et où s'arrête la participation? Qui prend les décisions au final? Comment concrétiser les idées issues du processus? Les règles du jeu doivent être claires dès le départ, or il arrive que ces questions restent dans l'ambiguïté. Le pire serait de faire de promesses intenables.

PROPOS RECUEILLIS PAR MTI

LES «CONTRATS DE QUARTIER» PROGRESSENT

Forme singulière de participation urbaine, les contrats de quartier sont apparus à Bruxelles dans les années 1990 et se développent depuis une décennie en Suisse romande, principalement dans les cantons de Genève et de Vaud. Leur but est d'impliquer les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie. Avant la Ville de Genève, qui a lancé deux projets pilotes en 2009, c'est Vernier qui a fait office de pionnier au bout du lac. En 2005, la commune initiait le contrat de quartier d'Aïre-Le-Lignon, bientôt suivi par trois autres (Avanchets, Châtellaine-Balexert, Vernier-Village). «L'idée était d'offrir à toute personne ayant des projets d'utilité collective la possibilité d'être soutenue», explique Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale à Vernier. Chaque contrat dispose d'un budget annuel de 60 000 francs. Les habitants présentent leur projet à un groupe de travail, qui mène un premier examen, ensuite soumis à un comité de pilotage composé d'élus, d'habitants, de commerçants et de représentants d'associations. «Depuis 2005, seul un projet a été refusé sur près de cent trente réalisés», poursuit Marko Bandler. Les concrétisa-

tions sont diverses: fêtes de quartier, patinoire du Lignon, bancs publics, permanence informatique pour les seniors, etc. Un cinquième contrat doit voir le jour en 2015 aux Libellules. A Lausanne, les autorités ont mené une première expérience pilote dans le quartier de Montelly, de 2010 à 2012. Conférences de quartier et groupes de travail ont abouti à une feuille de route, dont certaines propositions ont été réalisées: une liaison sécurisée vers l'école, un plantage au chemin de Floreny, ou encore un point de vente de paniers de légumes bio. Andrea Egli, ancienne conseillère communale et habitante de Montelly, tire un bilan positif, mais pointe des limites. «Sans crédit alloué, la réalisation des objectifs a dépendu du bon vouloir de l'administration.» Elle déplore aussi l'absence de suivi une fois le processus terminé. L'association Montelly Vit! a notamment été créée pour maintenir la pression sur les autorités. Ces défauts «de jeunesse» ont en partie été corrigés dans le second contrat de quartier démarré à Lausanne en 2013, à Boveresses. Ces expériences continuent de faire des émules: en 2014, Renens s'est aussi lancée dans l'aventure. MTI